



MARCHÉS PUBLICS AVENANT N°1

A - IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

COMMUNE DE VEIGY-FONCENEX
26, route du Chablais
74140 VEIGY-FONCENEX
SIRET : 217 402 932 00016
Tél. : 04.50.94.90.11
www.veigy-foncenex.fr

B - IDENTIFICATION DU TITULAIRE DU MARCHÉ PUBLIC

■ Contractant mandataire du groupement :

M'ARCHITECTE SAS
11, Place du Foron - 74950 SCIONZIER
Tél : 04 50 98 16 64
Courriel : info@m-architectes.com
SIRET : 341 218 477 00014 Code APE : 7111Z

■ Cotraitant 2 :

BUREAU D'ÉTUDES PLANTIER
33, Rue de Jourdil - CRAN GEVRIER - 74960 ANNECY
Tél : 04 50 67 63 74
Courriel : contact.plantier@egis-group.com
SIRET : 378 946 388 00014 Code APE : 7112B

■ Cotraitant 3 :

FOURNIER MOUTHON SARL
3580, Chemin du fer à Cheval - 74250 VIUZ EN SALLAZ
Tél : 04 50 92 31 84
Courriel : fm.secretariat@orange.fr
SIRET : 326 556 180 00023 Code APE : 7112B

■ Cotraitant 4 :

SASU CABINET UGUET
ZAE de Findrol - 57, Route des Martinets - 74250 FILLINGES
Tél : 04 50 36 26 51
Courriel : contact@uguet.fr
SIRET : 451 918 940 00011 Code APE : 7112B

■ Cotraitant 5 :

VENATHEC
Centre d'affaires « les Nations » - 23 Boulevard de l'Europe
BP10101 54503 VANDOEUVRE CEDEX
SIRET : 423 893 296 00016 Code APE : 7112B

C - OBJET DU MARCHÉ PUBLIC

- Objet du marché public : RÉNOVATION ET EXTENSION DE LA CRÈCHE ARC-EN-CIEL - MAÎTRISE D'ŒUVRE
- Date de la notification du marché public : 14/05/2024
- Durée d'exécution du marché public : 21 mois

■ Montant initial du marché MOE (10% du montant des travaux) :

- Montant total HT : 113 900 €
- Taux de TVA : 20%
- Montant total TTC : 136 680 €

D - OBJET DE L'AVENANT

■ Modifications introduites par le présent avenant : Fixation du forfait de rémunération définitif.

Conformément aux articles L2432-1, L2432-2 et R2432-2 à R2432-7 du Code de la Commande Publique et en application de l'article 10.1 du CCAP, le forfait de rémunération devient définitif lors de l'acceptation de l'avant-projet définitif et de l'engagement de la maîtrise d'œuvre sur l'estimation prévisionnelle définitive des travaux.

Les missions OPC sont confiées au titulaire, il convient donc de rajouter ces missions estimées à 1.5% du montant des travaux.

Le forfait définitif de rémunération est le produit du taux de rémunération fixé à 11,5% du coût prévisionnel actualisé des travaux sur lequel s'engage le maître d'œuvre, soit 1 159 291,50 € HT.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

☐ Non

☒ Oui

• Montant de l'avenant (10% du montant actualisé des travaux) :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 115 929, 15 €
- Montant TTC : 139 114, 98 €

• Montant de l'avenant (1,5% du montant actualisé des travaux) :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 17 389, 37 €
- Montant TTC : 20 867, 24 €

• Nouveau montant du marché public (11,5% du montant actualisé des travaux) :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 133 318, 52 €
- Montant TTC : 159 982, 22 €

E - SIGNATURE DU TITULAIRE DU MARCHÉ PUBLIC

Nom, prénom et qualité du signataire ¹	Lieu et date de signature	Signature
M ARCHITECTES Mandataire	À Le	

F - SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
BASTARD Catherine Maire	À Veigy-Foncenex Le	

¹ Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.